

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique marco.fiorentino@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débuter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débuter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

3 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 05/01/2026

Date de fin de stage souhaitée : 30/06/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

une semaine

Qualités personnelles requises :

- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, réactivité et capacité à faire des propositions
- intérêt pour la création contemporaine et les industries culturelles
- compétences rédactionnelles

Langues nécessaires : Anglais

Cliquer

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Une connaissance de l'anglais est indispensable pour les échanges avec la partie flamande à défaut de connaissance du néerlandais.

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Sous l'autorité de la conseillère de coopération et d'action culturelle (COCAC), en lien avec l'attachée culturelle - tutrice de stage -, la stagiaire sera intégrée au Pôle culture du SCAC et travaillera avec l'attachée culturelle et la chargée de mission ICC (Industries Créatives et Culturelles), ainsi qu'avec le pôle communication. Il ou elle aura pour tâches principales :

1/ Aide à la mise en place de la programmation culturelle 2026 :

- Programme EXTRA : EXTRA est le programme de soutien et de promotion de la création contemporaine française en Belgique de l'ambassade de France en Belgique. Il permet de soutenir chaque année des projets dans les secteurs des arts visuels, du spectacle vivant, du design, des arts numériques et des métiers d'art. Le ou la stagiaire accompagnera l'attachée culturelle pour le suivi du focus photographie qui débutera en janvier 2026.
- Résidences EXTRA : Le ou la stagiaire accompagnera le nouveau programme de résidences artistiques EXTRA dont l'appel à candidature sera lancé en début d'année 2026.

2/ICC : Le ou la stagiaire participera à l'organisation de rencontres professionnelles dans les secteurs de la réalité augmentée (XR), la mode et le design.

3/ Aide à l'organisation événements notamment une exposition consacrée aux métiers d'art organisée à la résidence de France en janvier 2026 (listing invités, accueil ...).

4/ L'accompagnement des activités du service de coopération et d'action culturelle :

- rédaction de notes sectorielles et notes de préparation des déplacements officiels
- rédaction de discours (ambassadeur, conseillère culturelle, attachés)

5/ L'appui à la communication du service de coopération et d'action culturelle :

- rédaction d'articles pour la valorisation des actions sur les réseaux sociaux en lien avec la chargée de communication.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

service culturel

Coût de la vie :

Sensiblement inférieur à celui de Paris

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Le stagiaire doit effectuer lui-même sa recherche de logement. Le prix d'un logement d'une chambre en colocation oscille entre 600 et 850€.

Vaccins, points particuliers de santé :

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

Nombreux transports collectifs, services, commerces de proximité

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche